

# Critique sociale et philosophie politique: la question de la précarité - séminaire d'équipe Sophipol 2007-2008

## ARGUMENT

Nous consacrons cette année un cycle de conférences et d'ateliers à la question de la précarité à partir de laquelle nous interrogerons le rapport entre philosophie politique normative, théorie sociale et sciences sociales. L'enjeu de ce travail est double : il relève d'une part d'un questionnement d'épistémologie des sciences sociales et souhaite interroger les définitions et les usages pluriels de la catégorie de précarité ; il cherche d'autre part à interroger les implications de ces discours pour la théorie politique normative, les concepts et les critères qu'elle mobilise pour penser la société juste, bonne ou décente, ainsi que les remèdes institutionnels qu'elle entend parfois proposer. L'hypothèse méthodologique de ce travail est que les différentes analyses que la sociologie et la psychosociologie consacrent au phénomène social de la précarité peuvent permettre de mettre au jour la fécondité mais aussi les limites de certains cadres théoriques normatifs, et nous inviter à les réinterroger de façon critique. Parce qu'il se veut par conséquent résolument pluridisciplinaire, ce séminaire s'inscrit pleinement dans les axes de recherche du laboratoire Sophiapol de l'Université Paris Nanterre, qui entend promouvoir ce type de démarches et plus généralement une approche sociologiquement informée des questions classiques de la philosophie politique.

Le choix de l'objet précarité tient, outre son actualité sociale et politique, aux dimensions multiples du phénomène que les sciences sociales ont permis de repérer, non sans user pour ce faire de concepts qui rentrent directement en écho avec des catégories centrales de la théorie sociale et politique contemporaine, telles que celles d'injustice et d'inégalité mais aussi et surtout celles d'aliénation, de reconnaissance, d'invisibilité ou de souffrance sociale. Dans ces analyses, la précarité apparaît comme *problème social* d'une part, directement lié à la précarité croissante de l'emploi et du travail et aux processus socio-économiques qui la favorisent et susceptible d'être pris en charge par la catégorie classique de justice sociale ; mais elle apparaît également comme un *problème moral*, dès lors qu'elle est identifiée comme un obstacle majeur à la construction d'une identité cohérente, d'une vie digne et authentiquement humaine. De ce point de vue, sa compréhension semble appeler, au côté de l'élaboration de cadres sociologiques qui la ressaisissent en relation avec ses facteurs sociaux et économiques et ses implications psychiques et politiques, la mise en œuvre d'une réflexion critique sur les normes morales qu'elle semble mettre en défaut et qui permettent aux acteurs et aux chercheurs d'en rendre compte. C'est une telle réflexion à la fois épistémologique et normative, qui constituera l'horizon théorique du séminaire.

On peut distinguer quatre acceptions distinctes du terme de précarité : la précarité de l'emploi (contrats précaires et sous-emploi), la précarité du travail (insatisfaction au travail), la précarité de l'identité (souffrance psychique), et enfin celle des relations sociales elles-mêmes, que ce soit dans le cadre du travail ou hors travail (déliasion, démobilitation). *Un premier axe de ce travail consiste à éclairer le phénomène de la précarité à partir de ses significations elles-mêmes, en fonction des différentes démarches disciplinaires et méthodologiques dans lesquelles elles s'inscrivent.* Ces significations renvoient en effet à des problématiques différentes qui interrogent la précarité à différents niveaux, parfois en raison d'un choix d'objet spécifiquement disciplinaire. Aux niveaux macro-économiques et politiques se pose la question des déterminants structurels de la précarité ; aux niveaux sociologiques et psychologiques, se posent celles de ses implications sociales et politiques, ainsi que celle de ses effets psychiques. Chacune de ses problématiques semble à son tour pouvoir être développée en fonction de différentes hypothèses de départ, et selon des démarches - descriptives ou critiques - distinctes en terme de finalité. De ce point de vue, plusieurs questions nous semblent devoir être privilégiées si l'on souhaite cerner les contours du *phénomène de la précarité* : l'analyse de la précarité de l'emploi et du travail, celle des inégalités face à la précarité, l'examen des effets psychiques de la précarité, ainsi que celui de ses effets sociopolitiques, notamment du point de vue de la mobilisation collective et de l'accès à la visibilité.

*Un second axe de notre travail vise à s'interroger, dans un mouvement inverse, sur la possibilité de construire un concept de précarité qui, tout en faisant signe vers ces différents niveaux de sens, serait capable de les articuler.* Comment parvenir à construire un concept articulé de la précarité ? Faut-il tenter de tenir ensemble l'analyse économique et l'analyse psychosociologique, et si tel est le cas, dans quel cadre théorique ? Enfin, faut-il assigner à ces analyses une portée politique au sens large où elles viseraient la transformation effective du monde social qu'elles décrivent par ailleurs ? Cette dernière question pose le problème de la relation entre sciences sociales et philosophie sociale, en tant que celle-ci prend pour objet l'analyse et la définition des « processus d'évolution de la société qui apparaissent comme des évolutions manquées ou des perturbations,

c'est-à-dire comme des pathologies du social » (Honneth A., *La société du mépris*, trad. O. Voirol et A. Dupeirix, La Découverte, Paris, 2006, p. 40) et implique par conséquent une réflexion sur les critères au nom desquels ces évolutions sont définies comme pathologiques. Les références à la reconnaissance et à l'aliénation semblent en effet centrales dans plusieurs approches sociologiques (Paugam S., *Le salarié de la précarité*, PUF, Paris, 2000) et dans la psychodynamique du travail (Dejours, *Travail, usure mentale*, Bayard, Paris, 2000). Comment penser le rapport de ces concepts avec la philosophie sociale, les théories de la reconnaissance, et notamment la théorie critique telle qu'Axel Honneth en a reformulé le programme, à la fois à travers sa théorie de la reconnaissance mais aussi dans le cadre de ses travaux plus récents sur les paradoxes du capitalisme ? Ces questions laissent penser que cet axe de réflexion consacré au *concept de précarité* pourrait se placer sous le signe d'une interrogation des rapports entre sciences sociales et philosophie sociale et plus spécifiquement d'une réflexion sur la question des critères normatifs implicites ou explicites que l'analyse de la précarité suppose.

La question des critères normatifs conduit finalement à celle de la théorie politique normative. Certes, la théorie normative n'accorde pas à l'apport des sciences sociales un poids semblable à celui que lui confère la théorie critique, et ce en raison d'une démarche déductiviste ou constructiviste qui l'oppose diamétralement à l'approche reconstructive de la théorie critique (Renault E., *L'expérience de l'injustice*, La Découverte, Paris, 2004). Pour autant, il ne nous semble pas impossible de tenter d'évaluer la fécondité de certaines approches normatives à l'aune des problèmes que pose la précarité. *Ce dernier axe sera ainsi dédié à tester de façon critique les possibilités d'application de modèles qui semblent présenter des outils conceptuels permettant d'éclairer les phénomènes liés à la précarité, et capables du même coup de penser des formes de remèdes.* Deux approches nous semblent ici particulièrement pertinentes : la théorie néo-républicaine de la non-domination développée par P. Pettit; et la théorie des capacités de A. Sen et M. Nussbaum. La perspective néo-républicaine s'élabore contre les théories libérales de la justice sur la base d'une redéfinition spécifiquement républicaine de la liberté politique, pensée comme non-domination. Or la définition que donne Pettit de la domination n'est pas sans échos avec les descriptions que la sociologie et la psychosociologie donnent des situations de précarité. La domination est définie comme dépendance personnelle envers un tiers ayant pouvoir d'intervenir arbitrairement dans la formulation et la réalisation de projets conformes à nos intérêts. Elle laisse l'individu dans une situation d'incertitude quant à l'avenir et l'empêche de se tenir dans des relations de franchise avec autrui, d'où des effets psychiques et sociaux que Pettit désigne sous le terme de vulnérabilité : vulnérabilité psychique qui se manifeste dans la perte de confiance en soi, des formes de paralysie de l'action ; vulnérabilité sociale qui se traduit par des conduites serviles renforçant l'asymétrie des positions et proscrivant la possibilité de rapports interindividuels basés sur la franchise et le respect mutuel. L'enjeu de la politique néo-républicaine est de répondre à ces formes de vulnérabilité en garantissant à chaque citoyen un statut qui le protège durablement de toute forme de domination. De ce point de vue, l'idéal de non-domination pourrait sans doute fonder une critique probante de la précarité sociale et la perspective républicaine fournir des ressources théoriques permettant de penser des remèdes institutionnels, voire économiques à la précarité.

On pourrait faire ressortir entre la perspective néorépublicaine et l'approche des capacités introduite par Sen de nombreux points de rencontre. Cette convergence est d'ailleurs revendiquée par Pettit même si les points d'articulation entre problématique des capacités et problématique néorépublicaine font l'objet de débats. Sous l'angle de l'épistémologie des sciences sociales, l'approche des capacités s'est inscrite dans un écart avec l'utilitarisme et l'économie du bien-être en rejetant toute conception réductrice de la pauvreté en termes de faible utilité, de manque de ressources ou par référence à un seuil de revenus. Déplacer le regard des ressources vers les choix réels auxquels l'individu est confronté, tel est le sens de la démarche de Sen, structurée par le couple conceptuel capacités-fonctionnements. Dans ce contexte, le concept pertinent pour appréhender la pauvreté n'est plus la faiblesse du revenu mais son inadéquation, laquelle intègre le problème de la conversion des ressources et le fait que la relation entre revenu et capacité est influencée par l'âge, la situation géographique, l'environnement épidémiologique ainsi que par les handicaps et les schèmes sociaux de consommation propres à chaque société. Sur la base de l'approche des capacités, M. Nussbaum a tenté une redéfinition de la problématique de la justice sociale en essayant de montrer en quoi l'approche des capacités peut aider à intégrer dans le cadre de cette problématique, une meilleure prise en compte de la vulnérabilité et de son statut. Dans le cadre du dernier axe de notre parcours, nous aurons donc pour objectif de déterminer en quoi l'approche des capacités offre des outils, sur un plan épistémologique, pour penser la précarité. Nous aurons aussi à cœur de mieux évaluer la portée, sur le plan normatif, des tentatives de refonte des théories de la justice sociale sur la base de l'approche des capacités. Notre fil conducteur sur ce point sera une lecture croisée de l'approche des capacités et de la théorie néorépublicaine, lecture croisée qui visera à articuler fortement un volet d'épistémologie des sciences sociales et un volet plus pratique et normatif orienté vers une réflexion sur la question des remèdes à la précarité (cf. l'atelier « Capabilités et non-domination » en avril).

Marie Garrau et Alice Le Goff

## VOIR AUSSI

[le calendrier des ateliers et conférences](#)

